

«L'affaire FIFA mine la réputation suisse»

JUSTICE Le professeur de droit Mark Pieth critique le Ministère public de la Confédération (MPC) et le Tribunal pénal fédéral (TPF) dans la procédure contre la FIFA.

Pour la Suisse, avec son rayonnement international, il est extrêmement important de disposer d'institutions crédibles, déclare dans un entretien diffusé lundi par la «Neue Zürcher Zeitung» Mark Pieth, titulaire de la chaire de droit pénal à l'Université de Bâle.

Le verdict du TPF ne pouvant pas être rendu avant le délai de prescription du 27 avril, le procès est clos. Quatre personnes étaient accusées, dans le cadre de cette affaire, de malversations en marge de la Coupe du monde de football 2006 en Allemagne.

Les anciens présidents de la Fédération allemande de football (DFB) Theo Zwanziger et Wolfgang Niersbach, l'ancien secrétaire général de la DFB Horst R. Schmidt et le Suisse Urs Linsi, ex-secrétaire général de la Fédération internationale de football (FIFA), répondaient d'escroquerie, ou de complicité d'escroquerie dans le cas de Wolfgang Niersbach. La prescription était de quinze ans pour ces délits.

«Grave revers»

«Je considère qu'il s'agit d'un grave revers pour le système pénal suisse», explique Mark Pieth. «La procédure pénale a été déclenchée il y a près de cinq ans, après qu'il a été connu que Franz Beckenbauer avait viré 10 millions de francs à Mohammed bin Hamman au Qatar», vice-président de la FIFA à l'époque. Il semblait évident, ajoute le professeur, qu'il pouvait s'agir d'un achat de votes pour la Coupe du monde en Allemagne.

Des citoyens en colère

«Qu'un procureur fédéral procède désormais systématiquement avec un tel amateurisme et risque de faire avorter une procédure après l'autre pour cause de partialité mine la crédibilité de la poursuite pénale suisse», met en garde le professeur.

«Vous ne pouvez pas imaginer le nombre de citoyens qui m'ont contacté» à propos de l'affaire, notamment d'anciens procureurs, chefs de police ou juges. Ils ne comprennent pas et sont en colère à propos de ce qui se passe actuellement au MPC, poursuit M. Pieth. ats